

## Le Calvados à vélo

# Un livret gratuit pour les amateurs de la petite reine

### **Voies vertes, voies partagées ou pistes cyclables, sur quels chemins allez-vous pratiquer le vélo cet été ?**

**Le Calvados propose à ce jour 170 km d'itinéraires vélo entièrement balisés.**

Ces circuits traversent :

- La côte de Nacre et la baie de Sallenelles (de Caen à la mer),
- La côte fleurie et les marais de la Dives (de Cabourg à Mézidon),
- le pays d'Auge (de Mézidon à Lisores)
- et la vallée de la Vire de Pont Farcy à Mortain.

**Deux itinéraires exclusivement en voies vertes** sont également aménagés entre Falaise et Morteaux-Couliboeuf ainsi qu'entre Pont l'Evêque et Saint-André d'Hébertot.



Pour vous aider dans votre choix, le Comité Départemental du Tourisme du Calvados vient d'éditer le « **Calvados à Vélo** », livret de 16 pages comportant la description de l'ensemble des itinéraires disponibles ainsi que des informations pratiques comme les centres d'intérêt et les adresses utiles.

La brochure est gratuite et disponible auprès du Comité Départemental du Tourisme du Calvados (tél 02 31 27 90 30), ainsi que dans l'ensemble des offices du tourisme du Calvados. On peut également la télécharger sur le site Internet de Calvados Tourisme ([www.calvados-tourisme.com](http://www.calvados-tourisme.com)) à la rubrique préparez votre voyage, brochures à télécharger.

*Engagé en 2004 par le Conseil Général du Calvados, le plan vélo départemental concernera à terme quelques 700 kilomètres d'itinéraires praticables pour les deux roues.*

Contact Presse :

Armelle Le Goff – T 02 31 27 90 37 – [a.legoff@cgl4.fr](mailto:a.legoff@cgl4.fr)